



Voeux 2021

Nous souhaitons que cette année 2021 soit l'année du renouveau et que se déroule dans un dialogue social assaini. **Que les luttes dans lesquelles la direction nous entrainera soient victorieuses avec comme priorité, celle qui unit les salariés de la Branche contre l'éclatement des entreprises historiques des Industries Electriques et Gazières.**



Déclaration CGT

Mobilisations

La RE2020 aurait dû être une démonstration que, pour une fois, direction et salariés se battaient pour une cause commune. Sauf que **M. Edouard SAUVAGE a fait le choix du 14 janvier, jour de mobilisation nationale, pour organiser ses voeux et des ateliers divertissants.**

C'est indécent, honteux et insultant !

Alors que le gouvernement veut supprimer le GAZ dans les constructions neuves individuelles à partir de 2021 et dans les constructions de logements collectifs à partir de 2024.

La consommation de GAZ en TWh est équivalente à la consommation électrique.

Si le gouvernement français tord le cou au GAZ au prétexte de la transition écologique, il va falloir produire en complément beaucoup plus d'électricité, mais sans le GAZ.

La FNME CGT revendique la création de 2 EPIC pour le gaz et l'électricité et un véritable distributeur commun des 2 énergies !

L'électricité et le gaz doivent redevenir propriétés pleines et entières de la nation sans qu'aucun actionnaire privé ne vienne s'emparer de l'argent pour son propre profit.

Pouvoir d'achat

La CGT appelle les agents de GRDF à se mobiliser pour leur pouvoir d'achat et peser fortement sur les négociations d'entreprises. Tristement, au regard des derniers simulacres de négociations, il semble depuis quelques années qu'il n'y ait plus que ce moyen pour être véritablement écoutés et négociés.

Le montant de la participation devrait atteindre des records. Certainement dû à des résultats significatifs en période COVID-19 ou à des décisions qui auraient pu influencer sur les résultats, voire la trésorerie de GRDF. Deuxième possibilité qui pour nous, relèverait de coutumes moyenâgeuses et qui consistent jadis à demander lors de grandes occasions dans le cadre d'arrangements entre familles, une dote pour accompagner l'arrivée de toute nouvelle personne afin qu'elle soit acceptée par sa nouvelle famille.

Départ du Directeur Général

Son départ est annoncé en pleine crise gazière et sa priorité devrait être de rattraper ce temps perdu par nos lobbyistes pour remettre le gaz à sa juste place.

Ce constat d'échec pourrait se résumer par l'incapacité de faire exister et pérenniser le GAZ VERT dans la politique énergétique de



Ordre du jour

- ▶ Suivi de la gestion de la crise sanitaire à GRDF (*pour info*)
- ▶ Hiérarchisation des activités (*pour avis*)
- ▶ Amiante : consultation sur les modes opératoires (*pour avis*)
- ▶ Impacts de la RE2020 (*pour info*)

la France. Les conséquences sont graves pour les activités de GRDF et de fait pour l'emploi dans l'entreprise, chez les prestataires et l'ensemble de la filière gazière.

Quoiqu'il en soit, dans ce monde de brutes, il vaut mieux prioriser sa carrière que celle de ses « collaborateurs » !

Évolution du groupe ENGIE



L'objectif sera d'accroître la culture de la performance, au service de la croissance du Groupe. Traduisons plutôt cela par accroître les bénéfices au service des actionnaires privés du Groupe ENGIE. La notion de service public au service de la nation est bien loin !

Que doit-on penser lorsque l'on apprend que ENGIE prend une décision unilatérale et irresponsable de se désengager de l'activité Gazière à Bastia ?

Que doit-on comprendre des dernières annonces médiatiques sur le fait qu'ENGIE souhaiterait quitter le Statut de IEG ?

Les plans "Hercule" et "CLAMADIEU" consistent à privatiser les profits et à socialiser les pertes.

Le projet d'ENGIE est d'intégrer GRDF et GRTGAZ dans une seule entité appelée NEW ENGIE qui sera ouverte aux capitaux privés.

+info :

- Lire la déclaration liminaire intégrale





Stop à la criminalisation syndicale **STOP**

Dans cette lutte, nous constatons une nouvelle fois, l'acharnement des Directions Régionales de GRDF contre les représentants du personnel CGT, qu'ils soient élus ou mandatés. Notre bataille est légitime car elle défend l'intérêt général et les usagers !

Sur Centre-Ouest et Sud-Est : les Directions doivent retrouver la raison et reprendre le chemin du dialogue social au lieu de sombrer dans le mutisme.

Après des agressions à Arles, un **DGI a été déposé sur l'AI d'Avignon. Tous les agents réclament des interventions à 2 dans les zones sensibles.**

La Direction a proposé que les agents interviennent seuls sur ces zones mais uniquement de 7h30 à 10h. Aucune autre intervention ne se fera en dehors de cette plage horaire sauf pour les interventions de sécurité qui seront effectuées à 2 dans les zones « très sensibles ».

C'est un scandale pour la CGT. Le Service Public doit assurer sa mission chez les usagers des quartiers populaires au même titre que pour ceux des beaux quartiers.

Le DGI a été levé par les 3 autres organisations syndicales, contrairement aux demandes des agents de terrain.

1. Suivi de la gestion de la crise sanitaire à GRDF (pour info)

- La note de cadrage est toujours d'actualité. Ainsi, les agents qui le souhaitent n'ont pas d'obligation à revenir travailler sur site et peuvent continuer de mener leurs activités complètement en TAD.
- Concernant l'adaptation des horaires de travail, la Direction indique que l'agent doit se rapprocher du management en local pour les adapter.
- Le recueil des bonnes pratiques est juste un guide à l'intention du management. Libre à eux de s'en inspirer.
- Inventaire des stocks : 350 000 FFP2 et 2 000 000 MAP.
- Les médecins sont disponibles pour répondre aux sollicitations des agents (RPS).
- La direction ne souhaite pas mettre en place des outils pour la déconnexion qui permettraient de s'assurer du respect du temps de travail. Elle préfère reporter cette responsabilité sur les agents alors que c'est à elle de le faire.



La délégation CGT exige que tous les SALARIÉS atteints, suspectés ou écartés par mesure conservatoire de la Covid19 soient considérés en Accident de Travail.

La délégation CGT souhaite qu'à minima la direction réalise des informations sur le droit à la déconnexion.

Déclaration CGT



2. Hiérarchisation des activités (pour avis)

La Direction de GRDF a consulté le CSE-C sur une **note nationale de hiérarchisation des activités dans le cadre de la continuité de service de distribution du gaz**. Son projet fixe un cadre de référence pour tous les plans de continuité d'activités ou plus généralement pour toutes les situations de gestion de crise dès lors qu'il n'est plus possible d'assurer temporairement les missions habituelles du distributeur. Cela engendre **la modification de la priorisation des activités définie par le PCA établi au printemps 2020**.

Cette note indique que GRDF voudrait notamment "caler les priorités à donner dans un cadre général", "accorder des degrés de liberté supplémentaires", maintenir un lot d'activité supplémentaire afin "que le fonctionnement de l'entreprise se rapproche le plus possible des conditions d'exercice". **Le contenu de cette note modifie donc grandement le socle des activités des degrés 0 et 1 en y incluant des activités non essentielles à la sécurité des personnes et des biens.**

Si la volonté de la Direction de GRDF est de fournir un cadrage national de référence sur la hiérarchisation des activités en appui du PCA, la délégation CGT au CSE-C de GRDF y voit tout autre chose.



Comme dans la référence faite aux "fiches réflexes" dans les DUER adaptables unilatéralement par GRDF en fonctions de ses intérêts, nous y voyons plutôt la possibilité pour les Directions d'outrepasser de nouveau leurs obligations de consultations des IRP en matière de santé/sécurité au travail. C'est un pas de plus dans l'attaque des prérogatives des représentants du personnel en cas d'événements exceptionnels modifiant les conditions habituelles de distribution du gaz.

Le "dialogue social" à GRDF consisterait donc à se passer des travaux habituels menés par la direction avec ceux qu'elle nomme "partenaires sociaux" toujours dans le but de rentabiliser l'action financière de GRDF au détriment de l'intérêt général.

Résultat des votes

POSITIFS : 2 CFDT
NEGATIFS : 13 CGT - 8 CFE-CGC - 2 FO

Avis motivé CGT





▼ 3. Amiante : consultation sur les modes opératoires (pour avis)



N'importe quel agent peut être confronté dans ses activités quotidiennes à de l'amiante. L'employeur doit tout mettre en place pour protéger ses salariés de ce risque en commençant par les informer des lieux où ils sont en danger. Il ne doit pas reporter sa responsabilité sur les agents en se contentant d'afficher des mesures qui partent d'un principe de seuil. Il doit prendre en compte le risque de développement de maladies cancérogènes. Celles-ci peuvent apparaître plusieurs années après l'exposition si ne serait-ce qu'une seule fibre a été inhalée, comme le confirment les médecins du travail.

Le CSE-C était consulté ce jour sur les modes opératoires de la note MCOS-PSS-03 concernant la PREVENTION DES RISQUES D'EXPOSITION A L'AMIANTE. Cette note d'application identifie les interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer une émission de fibres d'amiante. Elle indique les instructions auxquelles l'agent doit se conformer pour réaliser le travail confié par

l'employeur. Ce dernier a des obligations en matière de prévention des risques pour garantir la sécurité de ses agents.

Malheureusement, trop de questions restent sans réponse et les mesures de protections et de préventions sont insuffisantes. Le sentiment de vos représentants CGT est que, **en révisant cette note, la direction a davantage la volonté de se dégager de sa responsabilité et de sécuriser ses risques juridiques.** Cela ne peut en aucun cas déboucher sur la prévention primaire que nous réclamons et qui vise en premier lieu à éliminer le risque.

A l'issue des débats, la délégation CGT a proposé de mettre au vote une résolution qui demande une expertise. Celle-ci a pour but d'éclairer les membres du CSE-C dans leur défense des intérêts des agents. Nous devons en effet nous assurer que les protections et mesures mises en place par l'employeur sont suffisantes pour garantir la santé et la sécurité du personnel.

Seule la CGT a voté en faveur de cette résolution. Les représentants des autres organisations syndicales ont voté contre ou se sont abstenus (détails dans la résolution). Ce point est donc reporté.

Résolution CGT 



▼ 4. Impacts de la RE2020 (pour info)

Pour la CGT, la RE2020 est au cœur des discussions. Elle l'est d'autant plus quand on mesure les impacts que cette réglementation pourrait avoir non seulement sur l'ensemble de la filière gaz, mais aussi sur d'autres secteurs comme celui de la construction par exemple.

Le dossier présenté par la direction laisse la place à trop de suppositions, d'incertitudes et de projections. Cela démontre que ce projet de réglementation a été traité à la hâte sans qu'aucune réelle concertation n'ait été engagée avec l'ensemble des représentants des secteurs concernés.


La direction nous annonce avoir mis tout en œuvre pour interpellier l'ensemble des acteurs et décideurs mais qu'elle préfère agir en toute discrétion. Elle affirme qu'elle essaye notamment d'influer sur les échéances de mise en application de cette nouvelle réglementation afin de laisser du temps au gaz pour se verdier.

Elle explique également qu'elle laisse les responsables du secteur du bâtiment défendre les intérêts du gaz dans les constructions neuves arguant que ceux-ci ont plus d'influence au regard du nombre d'emplois qu'ils représentent.

Aux interrogations des représentants du personnel sur l'avenir même de GRDF, la direction se fend d'une réponse inquiétante : "on n'est sûr de rien"... Nous sommes en droit de nous demander s'il y a un pilote dans l'avion et quelle a été réellement la stratégie de GRDF depuis 2016.

En revanche, elle n'a pas un mot de remerciement pour les salariés qui se sont mobilisés le 14 janvier dans les régions. Ceux-là ont posé des heures de grèves pour défendre leur entreprise auprès de nombre de préfets, d'élus ou de représentants de partis politiques. Dans le même temps, la direction organisait une « Sauvage party ». Les priorités ne sont décidément pas les mêmes pour tout le monde. Mais c'est probablement ce qu'elle appelle agir en toute discrétion ...

Les agents en grève le 14 janvier ont agi pour l'intérêt général. C'est la défense des usagers et des agents qui les anime. Certainement pas celle d'un groupe qui n'a qu'un objectif : servir ses propres intérêts en garantissant toujours plus de dividendes pour satisfaire l'appétit vorace du capital.

Rien n'est gagné et nous le savons tous. La CGT porte un projet qui va au-delà de notre seule entreprise. C'est pour l'ensemble de la filière gaz et du secteur énergétique que notre organisation porte la reconstruction d'un service public commun et d'un mix énergétique dans son **projet de Programme Progressiste de l'Énergie.** 

Restons mobilisés contre les projets CLAMADIEU et HERCULE, et ne tombons pas dans le piège de la défense d'intérêts individuels.



Prochaine séance
le 18 février 2021

